

# Destruction des oiseaux par les phares

100 ans



Les phares ont été, et sont peut-être encore en certains endroits, un grand problème de mortalité pendant les vols migratoires. Un Hollandais, le P<sup>r</sup> Thijsse a mis au point un système devant palier ce problème. Sur une île de la Frise hollandaise, Terschelling, le phare a été équipé de ce dispositif qui semblait donné toute satisfaction. Nous n'avons pas d'éléments permettant de dire si celui-ci a été mis en place en France. Puis il a été question de l'éclairage des fûts de phares.

RECHERCHES EFFECTUÉES  
PAR HENRI JENN

## Bulletin N° 1 février - mars 1912

Destruction d'Oiseaux par les phares.

Le Bulletin de février du Saint-Hubert-Club publie deux lettres sur la destruction des Oiseaux migrateurs par les phares :

"Dans les derniers jours de novembre dernier, dit M. E. Chauvelon, le grand phare de Belle-Ile faisait 3.200 victimes en deux nuits... Courlis, Grives, Etoumeaux, Bécasses (plus de 100), et toutes les variétés de petits passereaux ; il y avait aussi quelques Cailles et des Râles de genêts... MM. Guéguen et O. Roussin ont assisté, au pied du phare d'Eckmuhl, à la pointe de Penmarch... " à cette ronde effrénée de milliers et de milliers d'oiseaux autour " de cette masse dont ils ne pouvaient s'éloigner". Le lendemain, chez un revendeur voisin du phare, il y avait "un amoncellement de 600 à 1.000 pièces de gibier de toutes espèces... Merles, Canards, Bécasses...". Les correspondants du S.H.C.F. évaluent à des centaines de mille victimes qui périssent ainsi chaque année. On a fait plusieurs tentatives, notamment en Hollande, pour éloigner des phares les oiseaux migrateurs ; mais ici la protection des vies humaines prime tout, et l'on n'a pas encore trouvé un dispositif qui soit absolument efficace sans nuire à la portée du phare. Le S.H.C.F. a promis un prix à celui qui trouverait la solution à ce difficile problème ; la Ligue applaudit à cette initiative, qu'elle secondera de tous ses moyens.

## Bulletin N° 11 décembre 1912

Destruction des Oiseaux par les phares

Par Al. Richard

Membre du comité de rédaction de l'Ornithologiste organe de la Société suisse pour l'étude des Oiseaux et leur protection.

Je pense intéresser les lecteurs du Bulletin de la Ligue, et être utile à la cause des Oiseaux

en signalant ici le dispositif inventé par le professeur Thijsse (1), et adopté par le gouvernement hollandais pour empêcher la destruction des Oiseaux par les phares.

J'avais eu l'occasion, lors d'un voyage que je fis en Hollande en juin dernier, de soumettre à des membres de la Société royale de Hollande pour la protection des Oiseaux, une note parue page 12 du premier numéro de votre Bulletin, où il était dit entre autres textuellement : "On a fait plusieurs tentatives, notamment en Hollande, pour éloigner des phares les oiseaux migrateurs ; mais ici la protection des vies humaines prime tout, et l'on n'a pas encore trouvé un dispositif qui soit absolument efficace sans nuire à la portée du phare."

Il me fut répondu qu'en Hollande, bien au contraire, on considérait que la solution de ce difficile problème était enfin trouvée, et que le dispositif du professeur Thijsse, appliqué au grand phare de Terschelling avait donné des résultats absolument concluants.

La délégation du gouvernement allemand, qui a étudié sur place le système Thijsse, est arrivée aux mêmes conclusions. Nous lisons ce qui suit dans le compte rendu qu'elle a donné de sa mission, par la bouche d'un de ses chefs, le Dr Hennincke (2) : "Les rapports des employés du phare, soigneusement tenus, prouvent que le nombre des Oiseaux qui périssent actuellement est insignifiant, comparé à ce qu'il était autrefois." et plus loin : "A mon avis (dit le Dr Hennincke), ce dispositif est applicable partout ; avec les quelques modifications que nécessite la nature du phare." Quand à ce dispositif lui-même, son origine et son fonctionnement, je ne pense pas pouvoir mieux faire qu'en reproduisant ici quelques extraits d'un article que j'ai publié dans l'Ornithologiste (3) à ce sujet, à mon retour

de voyage, et que voici : "C'est en 1908 qu'un gendarme, stationné dans l'île de Terschelling, adressa au ministère de l'Agriculture, à La Haye, une note pour lui signaler la terrible destruction d'Oiseaux qui se perpétrait dans le village de West-Terschelling.

"Le ministre chargea le professeur Thijsse d'une enquête sur les lieux, et de la recherche des moyens propres à empêcher ces massacres. M. Thijsse se rendit dans l'île de Terschelling ; il constata, tout d'abord, que les Oiseaux ne périssaient pas pour s'être assommés contre la lanterne du phare (comme on le pense généralement) mais bien d'épuisement, pour avoir suivi pendant des heures, dans leur mouvement tournant, les rayons des projecteurs.

"Ordinairement, après s'être ainsi fatigués en vain, ils finissent par tomber sur les maisons du village, et recouvrent par milliers les toits, les gouttières et toutes les saillies pouvant servir de perchoirs. Profitant de ce moment de faiblesse, les habitants du village, les Chats, les Corneilles, les Goélands même, se ruent à la curée.

"M. Thijsse s'étant rendu compte de ces faits, imagina de placer une série de perchoirs en forme d'échelles, au-dessous de la lanterne du phare, assez haut pour que les oiseaux pussent s'y reposer et reprendre haleine hors d'atteinte de leurs ennemis, en même temps qu'assez bas, pour que les rayons émanant du phare n'en fussent aucunement interceptés, ni même entamés si peu que ce soit. Ce projet fut amélioré, dans le détail, par M. Gooszen de Harlingen, et exécuté l'année suivante (1909) avec le succès le plus complet.

"C'est en 1910 qu'on put se rendre compte, pour la première fois, de l'excellence de la mesure adoptée. En examinant les rapports

que le gardien du phare est tenu d'envoyer annuellement au ministère hollandais de la Marine, on voit que, dans la nuit du 8 au 9 octobre, il y eut un passage considérable, surtout de Pinsons, d'Etourneaux et d'Alouettes, 2.000 Oiseaux se reposèrent sur les perchoirs, et purent reprendre leur voyage le lendemain. Dans la nuit du 30 au 31, on en compta 3.000 (4) ; et dans celle du 31 octobre au 1er novembre 5.000. Dans ces dernières nuits 49 Alouettes, 6 Grives et 18 Etourneaux seulement furent trouvés morts. On remarqua que les Oiseaux se perchaient de préférence dans les endroits éclairés.

"Dans le rapport de l'année suivante, nous lisons que, du 13 au 14 octobre, il y a eu un passage exceptionnel, surtout d'Alouettes, d'Etourneaux et de Grives. Toute la nuit durant, tous les perchoirs furent occupés, c'est-à-dire que 10.000 Oiseaux pouvaient se reposer à la fois. Aussitôt qu'ils avaient recouvré des forces suffisantes, ils reprenaient leur ronde effrénée, cédant la place à leurs compagnons épuisés et ainsi de suite dans un chassé-croisé qui dura jusqu'au matin. Le rapport parle de centaines de milliers d'Oiseaux qui passèrent cette nuit par le phare : le lendemain, on ne trouva que 7 Oiseaux morts sur la tour et 12 au pied de celle-ci.

"Du 13 au 14 novembre, 6.000 Oiseaux se reposèrent sur les échelles et on ne trouva morte qu'une Bécasse. Cette même nuit ; au phare de Gotteville, près de Cherbourg, périrent 150 Bécasses. " Ces résultats, officiellement enregistrés, me semblent parler avec trop d'éloquence pour qu'il soit nécessaire de les commenter longuement.

J'ajoute que, convaincu moi-même par ce que j'ai vu et entendu, j'ai pris la liberté de proposer au Saint-Hubert-Club d'attribuer au professeur Thijssse, le prix créé par lui en faveur de l'inventeur d'un système efficace, et je suis heureux de pouvoir dire que la démarche que j'ai faite personnellement dans ce sens auprès du président du grand Club, M. le comte Clary, a été favorablement accueillie par celui-ci. M. Clary m'écrit, en effet, en date du 12 août "que lors de la prochaine réunion du Comité d'administration du S.H.C.F., il composerait M. Thijssse pour la récompense promise".

Cette proposition, si elle est acceptée, ne pourra être que d'un très heureux effet, comme indice de l'union dans laquelle les différentes ligues travaillent au même but.

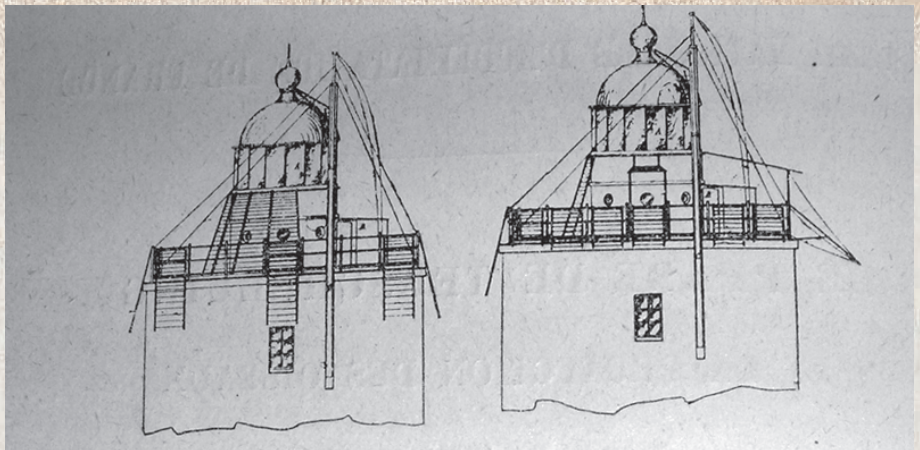
#### Bulletin N° 4 mai 1913

Bulletin LPO N° 4 mai 1913

LE PHARE DE TERSCHELLING Et la Protection des Oiseaux.

Par Ad. Burdet

Le dernier rapport officiel du ministère hollandais de l'Agriculture sur la protection des



Schémas des échelles mises en place sur le phare de Terschelling. A gauche en 1909 ; à droite : modifiées en 1912.

Oiseaux au phare de Terschelling, daté du 15 février 1913, est venu confirmer les heureux résultats obtenus par le dispositif de M. Thijssse, au cours de ces trois dernières années. On trouve consignées dans ce rapport, les observations journalières des gardiens du Brandaris (nom du Phare de Terschelling) allant du 1er juin au 1er décembre 1912. Pendant ces six mois, il n'y eu en tout que 144 Oiseaux morts (76 trouvés au pied de la tour, et 68 sur la petite plate-forme au sommet du phare). Remarquons que ce sont les Alouettes des champs (35) et les Etourneaux (48) qui forment la grande majorité des victimes du phare ; parmi les autres espèces d'Oiseaux morts, je relève 10 Merles, 3 Grives, 10 Vanneaux, 1 Caille, 3 Pluviers dorés, 1 Bécassine et 2 Bécasses. Ainsi que le faisait remarquer M. Richard dans son article sur le même sujet (voir le Bulletin de la Ligue de décembre 1912) ces chiffres parlent avec trop d'éloquence pour qu'il soit nécessaire d'insister. L'épreuve est faite et l'on peut affirmer bien haut que la question de la protection des Oiseaux contre la destruction des phares est heureusement résolue. Il ne reste plus, aux divers gouvernements que cela concerne, qu'à appliquer le dispositif imaginé par Thijssse, en tenant compte des légères modifications que pourrait nécessiter la situation ou la construction même de chaque phare. Il me paraît utile de rappeler à ce propos, qu'en cherchant la solution de ce problème, on a dû tenir compte naturellement d'une condition de première importance : il s'agissait de trouver un dispositif qui ne diminuerait en aucune façon l'intensité des rayons des phares ; car c'est là l'objection souvent formulée contre les mesures proposées jusqu'ici. Je dois dire que cette difficulté a été beaucoup moins difficile à vaincre qu'il ne le semblait à premier abord, et le dispositif Thijssse tient compte d'une façon absolue de cette condition si essentielle. Les échelles-perchoirs sont placées



FIG. 1 et 2. — Le et Phare de Terschelling

au-dessus et au-dessous du champ des rayons lumineux, de façon qu'aucun des Oiseaux perchés n'intercepte la lumière des projecteurs ; bien au contraire, l'abri qui leur est offert par les échelles les éloigne de la zone des rayons lumineux dans laquelle jadis des milliers d'Oiseaux accomplissaient pendant des heures leurs rondes effrénées.

Il faut enfin remarquer que le gouvernement des Pays-Bas a été admirablement secondé dans cette oeuvre de protection des Oiseaux par le zèle et la probité des gardiens de phares, qui tous, du premier au dernier, ont pris un vif intérêt à cette belle cause et n'ont pas hésité à placer l'intérêt général du pays et celui des Oiseaux au-delà du leur, et à renoncer, sans aucune espèce de dédomma-

gement matériel, au petit bénéfice que leur procurait autrefois l'action meurtrière des feux tournants par les nuits de brouillard. Souhaitons-leur de nombreux émules dans tous les pays.

Dans une lettre datée du 8 avril, M. Burdet nous parle d'une visite qu'il vient de faire au Brandaris, en compagnie de M. Thijssse. Les nuits peu favorables n'ont permis d'observer qu'un petit nombre d'oiseaux, à peine une cinquantaine (Etourneaux, Huîtriers, Alouettes) dont quelques-uns sont venus se percher sur les échelles.

"J'ai grand plaisir, dit M. Burdet, de me trouver dans l'île avec M. l'Inspecteur général des Phares de Hollande, à qui nous sommes très reconnaissant pour l'appui si ferme qu'il nous a accordé dans cette oeuvre de protection. Les entretiens que j'ai eu avec lui, ont confirmé l'impression que je vous ai déjà communiquée, à savoir que les divers employés du phare, mécaniciens, chauffeurs et gardiens, ont tous collaboré de la façon la plus consciencieuse aux divers essais qui ont été faits. Leur loyauté absolue et leur zèle ont assuré le succès des expériences que vous connaissez. J'ai eu, du reste, du plaisir à voir combien ils étaient heureux et fiers des beaux résultats obtenus jusqu'ici. Ils n'ignorent pas que la célébrité acquise par le phare du Branbaris est un peu leur oeuvre ; la jouissance qu'ils en éprouvent est peut-être leur meilleure récompense "...

"Puisque nous parlons de phare, vous apprendrez avec plaisir que mon ami, M. Thijssse, vient de recevoir une invitation de la Royal Society for the protection of Birds, à venir prochainement dans l'île de Wight, visiter les installations qui viennent d'être terminées, afin qu'il puisse se rendre compte si les appareils ont été construits conformément à ses indications. Il est possible que j'accompagne M. Thijssse dans cette visite, qui dura probablement lieu du 17 au 21 avril. Et j'espère bien que la prochaine visite de ce genre se fera à l'un de nos phares de la côte de Bretagne ; je souhaite ardemment que j'aie ce plaisir avant qu'il soit longtemps." Nous sommes persuadés qu'en présence des résultats si nets obtenus au Brandaris, les ingénieurs de notre service des phares ne voudront pas rester en arrière de leurs collègues de Hollande, et favoriseront les essais projetés en France. Voici l'Angleterre qui, à son tour, installe sur l'important phare de Wight le dispositif de M. Thijssse, il ne faut pas que nous soyons les derniers à l'adopter. Le Saint-Hubert-Club, qui a pris cette initiative, aura, nous n'en doutons pas, l'appui des pouvoirs compétents, et le bel exemple donné par les employés de phare hollandais à nos gardiens français leur servira de stimulant et les encouragera à seconder les mesures prises sur les phares dont ils ont la surveillance.

Quatre autres bulletins évoquent également ce problème des phares et des oiseaux migrateurs :

#### • Bulletin N° 7 août 1913

SEANCES DE LA LIGUE

Séance du 23 mai 1913, Présidence de M. Magaud d'Aubusson, Président.

... M. Burdet, dont nous avons tous gardé un bon souvenir, nous écrit :

"Je suis allé à l'île de Wight, pour y visiter le phare de Sainte-Catherine, près de Ventnor. J'y fus accompagné par M. Meade-Waldo, président du Comité de la Société royale pour la protection des Oiseaux et par M. Eagle Clarke, directeur du Royal Scottish Muséum d'Edimbourg, connu surtout par de remarquables études sur les migrations des Oiseaux. Les installations de protections du phare de Sainte-Catherine ne sont pas encore achevées, aussi est-il difficile de juger dès maintenant de leur efficacité. En étudiant les plans de ce qui restait encore à faire, j'ai pu seulement conseiller un certain nombre de modifications qui s'imposaient, soit à cause de la construction même du phare, soit aussi par le fait de sa situation. Dans l'application du système Thijssse, il faudra toujours tenir compte de ces deux données. Mais enfin, les Anglais sont en train d'exécuter les projets présentés par leur Société pour la protection des Oiseaux, et le gouvernement leur a accordé toutes les facilités pour cela. Il faut espérer que d'autres pays ne tarderont pas à suivre l'exemple de l'Angleterre. J'apprends que le Danemark va aussi appliquer la méthode Thijssse à ses phares et que l'Allemagne a fait prendre des informations par une mission spéciale. De toutes parts, il me revient qu'on s'occupe sérieusement de la question ; l'intérêt en faveur de la protection des Oiseaux va en augmentant, et c'est là un signe heureux du temps. "...

#### • Bulletin N° 2-3 avril-juillet 1925

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

... "Ensuite, M. Vasse (directeur du service administratif du "Saint Hubert Club" de France) aborde une question très importante, celle des phares. M. Vasse qui a été envoyé en Hollande, par le gouvernement français pour y voir les phares, n'a pu rapporter aucune précision de son voyage d'études, l'installation de l'éclairage des phares hollandais n'étant pas terminée.

Il paraît ce pendant qu'à Helgoland, l'éclairage du fut du phare combiné avec des échelles, aurait donné d'excellents résultats : Au pied du phare ainsi aménagé et après une nuit de novembre pendant laquelle les migrants passèrent en nombre, on ne trouva le lendemain que deux Vanneaux, deux Etourneaux et... un Rat.

En novembre prochain, les phares hollandais seront examinés et l'on verra ce qu'il

sera judicieux d'établir en France pour assurer la protection des migrateurs.

En attendant s'impose l'active surveillance des phares français. Et les nouveaux phares pour avions, d'une puissance extraordinaire, ne sont pas sans inquiéter les amis des Oiseaux. On remarque notamment que le phare du Mont Afrique (Côte d'Or) est sur la ligne de passage de migrateurs d'espèces extrêmement intéressante (telle que le Grive musicienne)..."

#### • Bulletin N° 4 octobre 1926

ACTES DES SOCIETES AFFILIEES

Ligue Française pour la Protection des Oiseaux. REVUE DE PRESSE

... La "lumière qui tue" a préoccupé d'autres protecteurs. Ils ont dénoncé le danger des phares qui tuent chaque année les Oiseaux migrants par dizaines de milliers. Espérons que le procédé d'éclairage du fut finira par rendre les phares moins dangereux pour les l'Oiseau.

#### • Bulletin N° 4 octobre 1931

LA PROTECTION DES OISEAUX DEVANT L'ACADEMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

M. le comte Delamarre de Monchaux, vice-président de la Fédération et de la L.P.O. a présenté à l'Académie d'Agriculture de France, dont notre collègue est membre correspondant, des publications relatives à la Protection des Oiseaux. Nous publions ci-dessous le compte rendu intégral de cette présentation.

Extraits des comptes rendus hebdomadaires devant l'Académie d'Agriculture de France. SEANCE du 10 JUIN 1931, Présidence de M. Georges WERY.

COMITE INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Réunion de délégués du sous-comité européen, Présidé par M. Jean Delacour, président du Sous-Comité Européen du Comité international pour la Protection des Oiseaux ... M. Jean Delacour rappela que la réunion avait uniquement pour but d'étudier deux questions précises et il demanda aux délégués de les examiner dans l'ordre prévu.

Après avoir pris connaissances des documents qui lui étaient présentés et des projets de résolutions, préparés en tenant compte des suggestions envoyées par les délégués absents, et après avis des délégués et de personnalités présentes, l'Assemblée adopta les trois résolutions suivantes : TROISIEME RESOLUTION

Protection des Oiseaux contre les phares  
Que toutes les puissances maritimes munissent leurs phares de perchoirs dits "Echelles Thijssse" et de l'éclairage du fut, préconisé par le professeur Weigold, ou de tous autres dispositifs et systèmes qui seraient jugés satisfaisant pour empêcher la destruction des Oiseaux par les phares.